

Légende

Périmètres des sites

Perimètre du site

BE31012

Perimetres des autres sites

BE31004

0 250 500 mètres

Coordonnées Lambert belge 1972

© SPW-DGARIE; Fond de plan © IGN - Bruxelles

Le Ministre-Président

Paul MAGNETTE

Le Ministre de l'Agriculture, de la Pêche, de la Ruralité,
du Tourisme et des Infrastructures sportives,
délégué à la Représentation à la Région

René COLLIN

Par délégué pour délivrance de copie conforme,

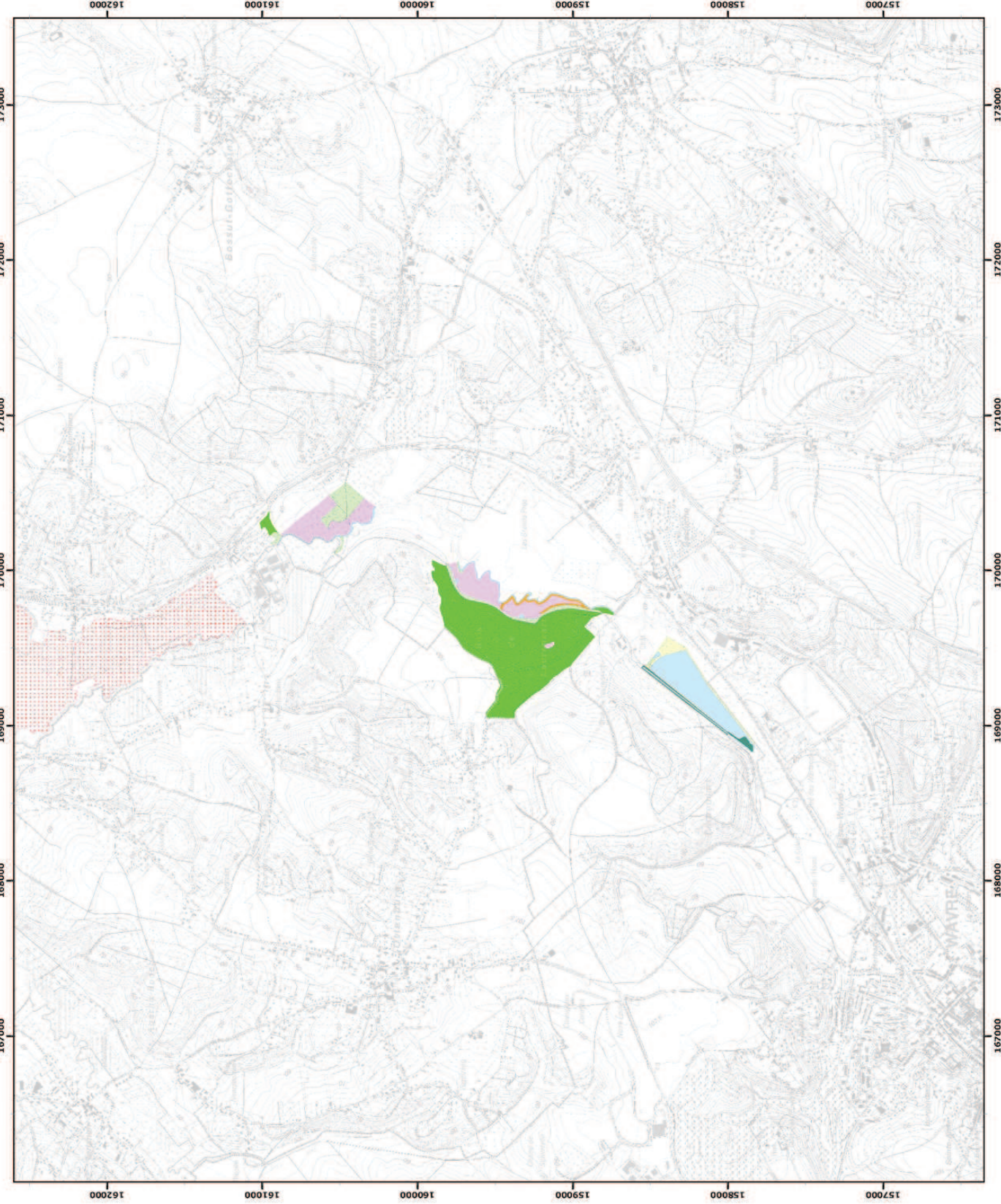
Date d'impression : Juin 2015.

**DIRECTION GÉNÉRALE OPÉRATIONNELLE
DE L'AGRICULTURE, DES RESSOURCES NATURELLES
ET DE L'ENVIRONNEMENT**

Avenue Prince de Liège 15, B-5100 Namur

Tel.: +32 (0)81 33 36 10 • Fax: +32 (0)81 33 36 22

Internet: www.dgarnat.be • www.walloniaministere.be



Légende

Unités de gestion de base

- UG 1 (milieux aquatiques)
- UG 2 (milieux ouverts prioritaires)
- UG 3 (prairies habitats d'espèces)
- UG 4 (bandes extensives)
- UG 5 (prairies de liaison)
- UG 6 (forêts prioritaires)
- UG 7 (forêts prioritaires alluviales)
- UG 8 (forêts indigènes de grand intérêt biologique)
- UG 9 (forêts habitat d'espèces)
- UG 10 (forêts non indigènes de liaison)
- UG 11 (terres de cultures et éléments anthropiques)

Unités de gestion temporaires

- UG temp 1 (zones sous statut de protection)
- UG temp 2 (zones à gestion publique)
- UG temp 3 (forêts indigènes à statut temporaire)

Unités de gestion en surimpression

- UG S1 (moule porifère et moule épaisse en UG1)
- UG S2 (damier de la sucrose)

Autres

- Empreintes des cartes
- Autre site Natura 2000

0 250 500 mètres
Coordonnées Lambert belge 1972
© SPW-DGARNE; Fond de plan © IGN - Bruxelles
Le Ministre-Président

Paul MAGNETTE

Le Ministre de l'Agriculture, de la Rurauté, du Tourisme et des Infrastructures sportives, délégué à la Représentation à la Grande Région

René COLLINI

Par délégation pour délivrance de copie conforme,

Date d'impression : mai 2015.

DIRECTION GÉNÉRALE OPÉRATIONNELLE
DE L'AGRICULTURE, DES RESSOURCES NATURELLES
ET DE L'ENVIRONNEMENT
Avenue Prince de Liège 15, B-5100 Namur
Tél.: +32 (0)81 33 36 10 • Fax: +32 (0)81 33 36 22

Document communiqué en vertu de la Loi sur l'accès à l'information (6 juin 2009)